

Un colloque international d'histoire pour saisir les enjeux actuels de l'Europe

Les Archives historiques de l'Union européenne organisent, avec l'Université Jean Monnet (France), l'Università degli Studi di Genova (Italie) et la chaire européenne Jean Monnet « Eupopa », un colloque international d'histoire pour mieux comprendre les enjeux actuels de l'Europe.

Ce colloque aura lieu les 8 et 9 septembre 2022
Sala del Consiglio, AHUE, Villa Salviati 156, Florence



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI GENOVA



Thème du colloque : L'Europe de la défense : « une longue histoire qui avance »

Longtemps, l'idée d'une défense européenne est restée un non-dit, un angle-mort, voire un tabou. On a tendance à oublier que l'Europe d'aujourd'hui est née dans les ruines causées par une guerre terrible qui a entamé autant son identité que sa substance et sa puissance. Les Résistants qui, après le combat contre les idéologies liberticides et agonistiques, avaient osé imaginer une Europe réconciliée sur le fondement de ses valeurs humanistes, avaient érigé la paix et la démocratie comme horizon politique ultime. On dit parfois, avec une forme de dédain, que l'Europe n'est pas la mère de la paix, mais la fille de la paix. Venus aurait rejeté Mars qui l'a libérée définitivement de la guerre.

Les nouveaux rapports de force internationaux apparus à la faveur de la guerre froide ont encouragé ce mouvement de déprise de son destin. Leur effet a été de dispenser l'Europe de penser sa propre défense. La défense de l'Europe serait atlantiste ou ne serait pas. Telle est probablement la source profonde de l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954. La volonté secrète de la France, au même moment, de se doter de l'arme nucléaire n'est peut-être pas pour rien dans cet échec qui allait retarder la prise de conscience de l'importance d'une autonomie stratégique de l'Europe dans ce domaine.

La fin de la guerre froide, l'ombre récurrente de la remise en cause de l'OTAN en Europe et l'émergence de nouvelles menaces obligent aujourd'hui les politiques à repenser et à dépasser ce cadre géostratégique. Le slogan de la présidence française de l'Union européenne (premier semestre 2022), « Relance, Puissance, Appartenance », est le signal fort de ce processus d'inversion des priorités géopolitiques. Le fait politique nouveau et décisif est que l'Allemagne s'inscrit dans ce mouvement, comme l'a indiqué le nouveau chancelier Olaf Scholz lors de sa première visite à Paris le 10 décembre 2021, évoquant la nécessité d'une « souveraineté stratégique de l'Europe ». Présenter l'Europe en termes de « souveraineté » assumant l'enjeu de la puissance comme garantie d'indépendance et de liberté a une portée révolutionnaire. Un sujet d'autant plus crucial et fondamental au moment où la Russie envahit l'Ukraine et risque de déstabiliser l'ordre européen issu de la fin de la guerre froide.

Nous assistons au surgissement d'un nouveau paradigme dans les politiques européennes qui marquera peut-être la deuxième phase de la « construction européenne ». L'heure est-elle venue de conjurer enfin le nanisme géopolitique de l'Europe et sa dépendance à l'égard des États-Unis ? Les États-membres de l'UE sont-ils prêts à donner corps et perspective au vœu de « défense commune » introduit par le traité de Maastricht en 1992, au moment même où l'Europe montrait son impuissance face à l'explosion de la Yougoslavie ? Sommes-nous à la veille de franchir une nouvelle étape dans le dépassement de la culture stato-nationale et dans l'affermissement d'une Union qui serait prête à posséder tous les attributs de la puissance ?

De cela, il faut parler, car notre avenir d'Européens en dépend. Mais il faut le penser en l'inscrivant dans la longue durée de l'histoire de l'idée européenne et de sa lente et difficile transformation politique dans un monde en recomposition. L'échec de la CED, analysé à partir de nouvelles sources et problématiques, est une leçon qui doit permettre de mieux situer les enjeux et d'éclairer les décideurs comme les opinions. Comme l'a dit le commissaire européen Thierry Breton en 2021, l'Europe de la défense est « une longue histoire qui avance ». Tel est l'objet de ce colloque, dont les actes seront publiés par la revue du Centre international de formation européenne : *L'Europe en formation*. Pr Robert Belot, Pr Daniela Preda.

Jeudi 8 septembre 2022

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE : L'OCCASION MANQUÉE

Lieu : Sala del Consiglio, AHUE, Villa Salviati 156, Florence

9h-15/9h25 : Mot d'accueil

Dieter Schlenker, directeur des Archives historiques de l'Union européenne (Florence, Italie)

9h 25-9h30 : Introduction

Robert Belot, professeur à l'université Jean Monnet (Saint-Étienne, France), Chaire Jean Monnet

Président de la session : Professeure Daniela Preda, université de Gênes, Chaire Jean Monnet ad personam

Langues parlées : français ou anglais

9h35-10h

Alfredo Canavero : Les discussions parlementaires italiennes sur le projet de CED/ *The Italian parliamentary discussions on the EDC Project*

10h-10h30

Denis Lefebvre : Les socialistes français face à la CED / *The French socialists facing the EDC*

10h30-11h

Dominique Mongin : Histoire de la dimension européenne de la doctrine de dissuasion nucléaire française / *History of the European dimension of the French nuclear deterrence doctrine*

11h-11h30

DISCUSSION – PAUSE CAFÉ

11h30-12h

Gilbert Casaus : La CED, point de cristallisation de la politique de Konrad Adenauer / *The EDC, the crystallization point of Konrad Adenauer's policy*

12h-12h30

Jan-Willem Brouwer : Les pays du BENELUX et la CED/ *The BENELUX countries and the European Defence Community*

12h30-13h

DISCUSSION

LUNCH : 13h-14h

Présidente de la session : Madame Catherine Previti, Archiviste aux Archives historiques de l'Union européenne

14h30-15h

Daniela Preda : Communauté de défense et Communauté politique : les propositions d'Alcide de Gasperi / *Defense Community and Political Community: the proposals of Alcide de Gasperi*

15h-15h30

Robert Belot : L'Union européenne des fédéralistes face à l'échec de la CED / *The European Union of federalists facing the failure of the EDC*

15h30-16h

Matthias Waechter : L'échec de la CED et la création du CIFE à Nice / *The failure of the EDC and the creation of the CIFE*

16h-16h30

Antonella Braga : Un corps sans tête ? Les critiques d'Ernesto Rossi sur le projet CED / *A body without a head? Ernesto Rossi's criticism of the EDC project*

16h30-17h

Andrea Bosco : La CED soixante-dix ans après : Staline, Poutine et la création d'une défense européenne unique / *The EDC seventy years after: Stalin, Putin and the creation of a single European defence*

Dîner au restaurant Finisterrae, piazza Santa Croce 12.

Vendredi 9 septembre 2022
L'IDÉE DE DÉFENSE COMMUNE EUROPÉENNE APRES LA CED
Lieu : Sala del Consiglio, AHUE, Villa Salviati 156, Florence

Président de la session : Professeur Luiz Ooesterbeck, Institut Polytechnique de Tomar (Portugal)

9h/9h30

Gérard Bossuat, Jean Monnet et l'Europe de la puissance / *Jean Monnet and the Europe of power*

9h-30/10h

Jean Francis Billon : Fédéralistes mondiaux et atlantistes face à la CED / *World federalists and Atlanticists facing the EDC*

10h-10h30

Jenny Raflik-Grenouilleau : La CED, péché originel de la défense européenne ? / *The EDC, original sin of the European defense*

10h30-11h

Sara Testaferrri : Les débats sur la défense commune européenne depuis la crise des euromissiles jusqu'à la présidence française du Conseil de l'Union européenne / *The debates on common European defense from the Euromissile crisis to the French Presidency of the Council of the European Union*

11h-11h30

DISCUSSION – PAUSE CAFÉ

11h30-12h

Dieter Schlencker : Les Archives historiques de l'Union européenne et ses ressources concernant la défense européenne / *The Historical Archives of the European Union and its resources concerning European defence*

12h-12h 15

Conclusion

Daniela Preda, professeure à l'université de Gêne (Italie), Chaire Jean Monnet *ad personam*

12h30-13h **Visite des Archives Historiques de l'Union européenne**

**Remise des diplômes aux étudiants du master européen
ERASMUS MUNDUS DYCLAM+**

À l'issue de ce colloque, **vendredi 9 septembre 2022 à 14h** (Sala del Consiglio, AHUE), aura lieu la remise des diplômes aux étudiants internationaux du master européen Erasmus Mundus DYCLAM+.

Ce master international et interdisciplinaire, financé par la Commission européenne, est une formation de haut niveau préparant aux métiers du Patrimoine : masterdyclam.univ-st-etienne.fr. Il est géré par un Consortium, dirigé par le professeur Robert Belot, qui associe : la Faculté des sciences humaines et sociales de l'université Jean Monnet (Saint-Étienne, France) ; l'Institut Polytechnique de Tomar (Portugal) ; la Faculté d'études européennes de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie) ; l'Université Federico II de Naples (Italie).

Le mercredi 7 septembre 2022 (Sala del Consiglio, AHUE), les étudiant.e.s présenteront devant un jury leurs rapports de stages ou leurs mémoires de recherche, auxquels ils ont consacré leur 4^e et dernier semestre : ALZE, Sonie Bahana, FARIAS DO NASCIMENTO Andreia, GAMBOA JIMENEZ Luis Adolfo, IMOROU Kossi Hervé, KANE Assietou, MANIKWE Monique Laure, MENIA Rim, PORTO MACHADO Carolina, SANTOS PASCOAL Gabriela, SCHUBERT Clare Fuluo, SITNIKOVA Arina, SLAMA Sirine, SY Yaya, TCHIEUDJO NZUKOU Christelle, TOMA Irina Gabriela, VAN VYVE Lionel, WIDER Badreddine, ZOPPO Giuseppe.

<https://masterdyclam.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>



RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

1. La CED, péché originel de la défense européenne ?

Le projet de Communauté européenne de défense était particulièrement ambitieux. Peut-être trop. En analysant à la fois le projet, les points de désaccords initiaux qu'il a suscité entre partenaires européens et atlantiques, et les raisons de son échec, nous verrons que l'épisode de la CED permet d'identifier des problématiques structurantes de l'histoire de la défense européenne.

JENNY RAFLIK, professeur d'histoire des relations internationales, CRHIA, Nantes Université

2. La CED, point de cristallisation de la politique de Konrad Adenauer

La Communauté Européenne de Défense représentait une chance unique pour le chancelier Konrad Adenauer. Elle correspondait parfaitement à sa stratégie de la *Westbindung*, soit à sa priorité d'amarrer la République fédérale d'Allemagne, nouvellement créée le 23 mai 1949, au camp occidental sous tutelle américaine. Aux yeux de gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest, la CED constituait ainsi une étape décisive pour asseoir la reconnaissance internationale de la RFA. L'échec de la Communauté Européenne de Défense fut alors perçu comme un affront contre le chancelier, dont l'entière responsabilité reposait sur la France en général, et sur Pierre Mendès France en particulier.

GILBERT CASASUS, politiste franco-suisse, professeur émérite en Études européennes auprès de l'Université de Fribourg, spécialiste de l'Allemagne et des relations franco-allemandes

3. La SFIO et la CED

De 1950 à 1954, la SFIO connaît une crise d'une extrême dureté, autour de la CED : permettre le réarmement allemand dans une armée européenne intégrée à l'OTAN. Une petite majorité, derrière le secrétaire général Guy Mollet, estime que la CED est la base de la création d'une autorité supranationale et que la CED est un moindre mal pour empêcher le réarmement autonome allemand. D'autres responsables socialistes condamnent un projet en contradiction selon eux avec l'idée d'un désarmement général contrôlé. Alors que les passions s'emparent de plus en plus de la société française, les socialistes se déchirent avec force, à force d'articles de presse, de congrès, de réunions diverses. Ils se divisent même dans le vote décisif (et final) du 30 août 1954. La crise du Parti socialiste atteint alors son point culminant, sur fond d'exclusion de parlementaires, qui seront réintégrés l'année suivante.

DENIS LEVEBRE, journaliste, historien du socialisme et de la franc-maçonnerie, est secrétaire général de l'Office universitaire de recherche socialiste créé en 1969 par Guy Mollet ; rédacteur en chef des publications de l'OURS, il est directeur de la revue Histoire(s) socialiste(s).

4. « Un corps sans tête » : les critiques d'Ernesto Rossi sur le projet CED

Au début des années 1950, avec Altiero Spinelli, l'économiste florentin Ernesto Rossi (1897-1967) a encouragé l'activité de convaincre les dirigeants politiques italiens, en particulier Alcide De Gasperi, d'insérer un mécanisme constitutif dans le traité CED (art.38), qui aurait dû conduire à l'établissement d'une Communauté politique européen (CPE). Cependant, cette initiative n'a pas entièrement convaincu Rossi, car le mandat de l'article 38 était extrêmement vague. Pendant la campagne de ratification de la CED, Rossi montre des symptômes d'intolérance envers une action politique qui semble désormais improductive, surtout après le changement de la situation internationale suite à la mort de Staline (5 mars 1953). Le 30 août 1954, le refus de l'Assemblée nationale française de ratifier le traité instituant la CED marque une nouvelle défaite pour les fédéralistes et un recul dans le processus d'intégration, brisant les espoirs de Rossi d'une réalisation à court terme de la fédération européenne.

ANTONELLA BRAGA, docteur en Histoire du fédéralisme et de l'unité européenne à l'Université de Pavie, est membre de la Fondation « Ernesto Rossi-Gaetano Salvemini » à Florence. Elle a notamment publié : « Un giacobino federalista ». Ernesto Rossi, pionnière degli Stati Uniti d'Europa (il Mulino, 2007) et E. Rossi, L'Europa di domani, ovvero gli Stati Uniti d'Europa (Aragno, 2021).

5. Fédéralistes mondiaux et atlantistes face à la CED

Positions, oppositions et polémiques entre les divers courants du mouvement fédéraliste international (« européen », « atlantique » et « mondial ») à travers l'étude de revues européennes et américaines et d'archives, d'ouvrages, des Congrès fondateurs de l'immédiat après-guerre au milieu des années Cinquante et à l'échec de la Communauté européenne de défense et de la Communauté politique européenne.

JEAN FRANCIS BILLON, chercheur indépendant, auteur en 1997 du livre « Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale », éd. Fédérop, Lyon, Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli. Auteur et compilateur de divers livres sur le fédéralisme. Président de l'association éditoriale « Presse fédéraliste ».

6. La Communauté européenne de défense (CED) au Parlement italien

Bien que la discussion sur la Communauté européenne de défense (CED) soit restée au centre du débat politique pendant quelques années, aucun débat ne lui a été spécifiquement consacré au sein du Parlement italien. Les discussions doivent être recherchées dans les débats qui suivent la présentation des nouveaux gouvernements ou lors de la discussion du budget de certains ministères comme les affaires étrangères ou la défense. Il s'agit, en revanche, de débats aux positions préconçues et répétitives qui ne dépassent que rarement la simple propagande.

ALFREDO CANAVERO, ancien professeur d'histoire contemporaine, Université de Milan

7. Les pays du BENELUX face à la CED, 1950-1954

Aux débuts de la construction européenne, la coopération dans le cadre du Benelux était une perspective attrayante mais complexe. Comment la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont-ils essayé de concilier leurs intérêts divergents ? Le cas de la Communauté Européenne de Défense (1950-1954) en est un bon exemple. Diverses considérations se disputaient l'attention : la crainte d'une domination franco-allemande, les objections à une « petite Europe » (sans le Royaume-Uni) et le fait que la sécurité de l'Europe occidentale passait par les États-Unis et l'OTAN. En fin de compte, la pratique a montré à quel point les complications de la coopération européenne en matière de défense étaient importantes.

JAN WILLEM BROUWER, chercheur au Centre d'Histoire Parlementaire de l'Université Radboud de Nimègue (Pays-Bas) et professeur invité à l'École inter-facultaire en études européennes de L'UCLouvain (Belgique)

8. Alexandre Marc, l'échec de la CED et les origines du CIFE

L'intellectuel français et fédéraliste européen Alexandre Marc espérait que la CED serait un pas décisif vers une Europe politique. Lorsque le projet échoua, il changea de stratégie : une Europe fédérale ne pouvait réussir que si elle était promue par l'opinion publique, par les populations. En 1954, il fonda le CIFE pour former les élites d'une future Europe fédérale.

MATTHIAS WAECHTER, professeur associé à l'Université de Fribourg-en-Brisgau et enseignant des relations internationales à l'EDHEC de Nice

9. Jean Monnet et projets pour la paix

Comment Jean Monnet, l'un des acteurs les plus intéressants sur la scène des relations internationales et européennes, ainsi que des relations transatlantiques, a-t-il pensé la sécurité internationale et la paix ? Comment cette ambition peut-elle se lire dans les différents projets qu'il a imaginés pour unir l'Europe ? Sur la base d'archives historiques, cette contribution voudrait tenter de répondre à l'interrogation suivante : Monnet a-t-il eu des projets innovants pour installer la Paix dans les relations internationales ?

GERARD BOSSUAT a été professeur à l'université de Cergy, chaire Jean Monnet ad personam en histoire de l'intégration européenne (1993, Paris-I, et 2000 Cergy-Pontoise) ; membre élu du conseil de pilotage de l'université de Cergy-Pontoise

10. Histoire de la dimension européenne de la dissuasion nucléaire française

Le rejet par le Parlement français en août 1954 du projet de Communauté européenne de défense (CED) a été motivé en partie par le fait que, si ce projet avait été appliqué, il aurait interdit à la France de pouvoir lancer et développer librement son programme nucléaire de défense, programme qui fut lancé effectivement de manière indépendante à la fin de cette même année 1954. Et, de manière emblématique, un débat similaire se posa dans la première version du projet EURATOM. Toutefois, devenue une puissance nucléaire, la France a mis en avant, d'une manière ou d'une autre, la dimension européenne de sa dissuasion nucléaire. Retracer cette histoire permet de mesurer à quel point cette dimension européenne a été progressivement prise en compte dans la doctrine française et de souligner combien la construction d'une Europe de la défense ne peut pas éluder la question de la dissuasion nucléaire. Pour mémoire, du côté français, les racines de cette histoire remontent à la Seconde Guerre mondiale et en particulier au rôle des « atomiciens de la France libre ».

DOMINIQUE MONGIN, docteur en histoire (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne). Sa thèse, soutenue en 1991 sous la direction du Professeur Maurice Vaisse, était intitulée : « La genèse de l'armement nucléaire français (1945/58) » ; c'était en France la première thèse de doctorat en histoire sur le sujet. Il a été rapporteur de la Commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008. Aujourd'hui, il est chercheur et enseigne à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) et à l'École Normale Supérieure (ENS-Ulm). Dernier livre paru : Histoire de la dissuasion nucléaire depuis la Seconde Guerre mondiale, Paris, Archipoche, 2021

11. Communauté de défense et Communauté politique européenne : les propositions d'Alcide de Gasperi

En août 1951, après avoir lu le Rapport intérimaire établi par la Conférence de la CED, le fédéraliste européen Altiero Spinelli soulignait la contradiction fondamentale inhérente à l'objectif de construire une armée européenne sans créer l'État au service duquel l'armée aurait dû se battre. En décembre 1951 le Président du Conseil italien, Alcide De Gasperi, pendant les rencontres à Strasbourg du Conseil de l'Europe et des chefs d'État et de gouvernement européens, proposait de lier l'armée européenne à la création d'une Communauté politique et donc à la naissance d'une « patrie européenne ». Alors que le projet initial de défense commune se concentrait uniquement sur les aspects militaires, sa proposition – qui conduira en 1953 à la rédaction, par l'Assemblée ad hoc (l'Assemblée élargie de la CECA), du premier projet de traité européen instituant une Communauté politique européenne – visait plutôt à la création d'un État autonome. La leçon des années Cinquante pourrait aujourd'hui nous aider à sortir à nouveau de l'impasse.

DANIELA PREDI, professeure d'histoire contemporaine au département de sciences politiques de l'université de Gênes et titulaire de la chaire Jean Monnet ad personam « Histoire et politique de l'intégration européenne ». Dernier livre paru, co-dirigé avec Robert Belot : Visions of Europe in the Resistance. Figures, Projects, Networks, Ideals, Bruxelles, M.I.E. Peter Lang, Euroclio vol. 112, 2022, 560p.

12. L'Union européenne des fédéralistes face à l'échec de la Communauté européenne de défense

En 1954, l'Union européenne des fédéralistes (UEF) est la plus importante et influente organisation non-gouvernementale fédérant les groupes fédéralistes en Europe. Elle s'est impliquée intensément dans la promotion de l'idée d'une défense commune européenne, qu'elle voyait comme la promesse d'une Europe fédérale. La non-ratification par le parlement français fut un choc. Comment l'UEF allait-elle réagir ? Grâce à des archives inédites, il est proposé de s'introduire au cœur des débats qui ont agité son Comité central et divisé pour longtemps l'UEF.

ROBERT BELOT, professeur d'histoire contemporaine, chaire européenne Jean Monnet EUPOPA, université Jean Monnet (Saint-Étienne, France). Dernier livre paru : La Resistenza e la rinascita dell'idea europea (1942-1947), Il Mulino, collana "Fonti e studi sul federalismo e sull'integrazione europea", 2022

13. Les débats sur la défense commune européenne depuis la crise des euromissiles jusqu'à la présidence française du Conseil de l'Union européenne

Au tournant des années 1980, les pays de l'Europe Occidentale ont relancé la coopération dans le domaine de la défense pour remédier aux faiblesses révélées par la crise des euromissiles. Le débat a soulevé des enjeux stratégiques et politiques auxquels les gouvernements de l'époque n'ont pas pu répondre. Malgré le changement du système international intervenu avec la fin de la guerre froide et les progrès au niveau de la défense européenne, ces questions n'ont pas été réglées jusqu'au bout. Dans cette

perspective, la présidence française du Conseil de l'Union Européenne et la guerre en Ukraine ont fourni l'occasion de reprendre la réflexion à propos de l'autonomie stratégique.

SARA TESTAFERRI, Doctorante en Études européennes Université de Fribourg (Suisse)

14. La CED soixante-dix ans après : Staline, Putin et la création d'une défense européenne unique

Il s'agit de comparer les plans européens pour la création d'une armée européenne unique dans le contexte des tentatives de Staline et de Poutine d'établir une suprématie continentale. Les plans européens seront analysés dans le cadre plus large du processus d'intégration économique, militaire et politique de l'Atlantique, menant à la création du noyau d'un gouvernement mondial.

ANDREA BOSCO, directeur de la Fondation Lothian, Londres

15. Les Archives historiques de l'Union européenne et ses ressources concernant la défense européenne

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la vision d'une Europe unie a été développée pour apporter une paix durable au continent. Peu après la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, celle-ci a été confrontée à la montée de la guerre froide et à la nécessité de se pencher sur les questions de sécurité et de défense ; le projet d'une Communauté européenne de défense est né dans ces conditions. Les Archives historiques de l'Union européenne conservent et rendent accessibles à la recherche les documents historiques sur ce projet, ainsi que les archives d'autres organisations qui ont travaillé sur la défense et la sécurité en Europe, notamment l'Union de l'Europe occidentale, créée en 1954 pour coordonner les questions de défense, de sécurité et de coopération militaire en Europe. La présentation mettra en évidence les principales ressources disponibles dans les archives et esquissera des stratégies pour leur consultation.

DIETER SCHLENKER, docteur en histoire de l'université d'Heidelberg, est directeur des Archives historiques de l'Union européenne (Florence, Italie)/